

PRÉ POUR 2030: PÉTROLE ET GAZ

Il est possible de transformer le secteur en producteur mondial de pétrole et de gaz le plus propre, tout en s'efforçant d'offrir des produits et des services énergétiques à faibles émissions de carbone et non émettrices, de manière à assurer la compétitivité économique, la prospérité et la création d'emplois pour les Canadiens.



émissions en 2005 : **160 Mt**

émissions en 2019 : **191 Mt**

Variation estimée des émissions
entre 2005 et 2030 : **-31 p. 100**

Qu'avons-nous fait jusqu'à maintenant?

- ✓ Mise en place d'un règlement fédéral exigeant que le secteur pétrolier et gazier réduise ses émissions de méthane de 40 à 45 p. 100 en dessous des niveaux de 2012 d'ici 2025.
- ✓ Le *Règlement sur les combustibles propres* réduira l'intensité en carbone des combustibles fossiles liquides, notamment en réduisant les émissions provenant de la production de pétrole et de gaz.
- ✓ Lancement du Fonds de réduction des émissions - programme côtier et infracôtier, doté de 750 millions de dollars, pour aider les entreprises pétrolières et gazières à investir dans des solutions vertes.
- ✓ Lancement du Programme d'innovation énergétique, qui comprend le Réseau canadien d'innovation pour la réduction des émissions visant à accélérer la conception, la validation et le déploiement de technologies propres, et le volet Captage, utilisation et stockage du carbone (CUSC) pour faire progresser les technologies CUSC.
- ✓ Élaboration d'un crédit d'impôt à l'investissement pour le capital investi dans les projets de CUSC afin d'encourager la conception et le déploiement de ces technologies.

Nouvelles actions clés

Pour atteindre l'objectif de réduction des émissions du Canada pour 2030 et la carboneutralité d'ici 2050, le gouvernement du Canada concentrera ses activités sur ces domaines clés afin de réduire les émissions dans les secteurs pétrolier et gazier :



Plafonner les émissions : Le gouvernement du Canada s'est engagé à plafonner et à réduire les émissions du secteur pétrolier et gazier, au rythme et à l'échelle nécessaires pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Les détails de la meilleure façon de concevoir et de mettre en œuvre ce plafond nécessiteront des consultations avec l'industrie, les provinces, les intervenants et les collectivités autochtones. Un document de travail sera publié au printemps 2022.



Faire progresser le captage, le stockage et l'utilisation du carbone (CUSC) : Le gouvernement du Canada appuie la conception de technologies de CUSC et travaille à offrir une certitude sur le plan des politiques afin de faciliter le déploiement de ces technologies. Cette approche comprend un nouveau crédit d'impôt à l'investissement dans le CUSC, dont les détails seront communiqués prochainement. Le gouvernement poursuivra également ses efforts visant à accroître la coordination entre les secteurs public et privé afin d'éliminer les obstacles réglementaires et de faciliter la croissance du marché.



Réduire davantage les émissions de méthane : Le gouvernement s'est engagé à aller au-delà des exigences réglementaires actuelles (visant une réduction de 40 % à 45 % d'ici 2025) et à élaborer de nouvelles mesures pour réduire les émissions de méthane des secteurs pétrolier et gazier d'au moins 75 % en dessous des niveaux de 2012 d'ici 2030.





Éliminer les subventions pour les combustibles fossiles : Le gouvernement s'est engagé à éliminer les subventions inefficaces aux combustibles fossiles et à élaborer un plan visant à éliminer progressivement le financement public du secteur des combustibles fossiles, y compris par les sociétés d'État fédérales.



Soutenir les travailleurs : Les besoins énergétiques du Canada et du monde entier augmenteront dans les décennies à venir, tandis que la demande mondiale de pétrole et de gaz diminuera, et que l'augmentation des investissements verts créera des emplois. Le gouvernement travaille avec les provinces et les entreprises pour réussir la transition, atteindre nos objectifs de réduction de la pollution et assurer la compétitivité économique, la prospérité et de bons emplois pour les Canadiens.